

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE DECEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 8 décembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Yves RUFFET, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Nathalie BOUZID, Guy CORBEL, Céline FORTIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : David BURLLOT

Délibération n°2021-215

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 4

**SOLIDARITES
CONVENTION PENTHIEVRE ACTIONS – PROLONGATION**

Depuis 1991, Penthievre Actions œuvre pour l'insertion des personnes en difficulté professionnelles et sociales. Elle intervient sur les champs de l'hébergement, de l'insertion par l'activité économique et du maintien ou reconstruction du lien social. L'association a pour mission d'accompagner les personnes en situation de précarité, d'exclusion, de pauvreté dans leurs démarches pour trouver une place et

gagner en autonomie. Dans le cadre de sa compétence Social Insertion et Solidarité, Lamballe Terre & Mer attribue des subventions aux associations d'action sociale, de solidarité ou d'aide aux personnes en difficulté

Une convention lie l'association et Lamballe Terre & Mer ; elle prévoit le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 53 000 € et une aide financière plafonnée à 7 500 € pour l'abri de nuit calculée sur le nombre de jours et de personnes accueillies. Cette convention prend fin le 31 décembre 2021.

Au regard des différents dossiers en cours et notamment la ressourcerie et la plateforme « mobilités », il est proposé de reconduire, par avenant, pour une durée d'un an, la convention avec l'association Penthièvre Actions. Cela permettra de formaliser les différents partenariats dans une seule et même convention à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- ACCEPTE de prolonger d'un an la convention la convention d'objectifs et de partenariats avec l'association Penthièvre Actions,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le dit avenant et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **21 DEC. 2021**

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-président,

Philippe HERCOUET



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **22 DEC. 2021**

De l'affichage le **22 DEC. 2021**

*Pour le Président,
Par délégation,*

Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT

